

Vigile pascale

Lectures : Gn 1, 1 – 2, 2 ; Gn 22, 1-13. 15-18 ; Ex 14, 15 – 15, 1a ; Is 54, 5-14 ; Is 55, 1-11 ; Ba 3, 9-15. 32 – 4, 4 ; Ez 36, 16-17a. 18-28 ; Rm 6, 3b-11 ; Mc 16, 1-8

Chers Frères et Sœurs, en cette vigile pascale, où tant de catéchumènes reçoivent le baptême, en France comme ailleurs, la liturgie de l'Église nous fait renouveler les promesses de notre baptême. En effet, il y a un lien étroit entre le baptême et la résurrection du Christ. Saint Paul nous l'a expliqué : le baptême nous fait renaître à une vie nouvelle, à la vie divine, de même que sa résurrection a fait renaître le Christ à la vie divine, de telle sorte que la mort n'a plus de pouvoir sur lui.

La grâce du baptême est comme une lumière qui éclaire notre vie, qui nous indique la direction et nous permet de marcher d'un pas assuré dans ce monde qui nous paraît parfois si ténébreux, marqué qu'il est par les péchés des hommes. C'est la raison pour laquelle la liturgie de cette nuit a commencé autour du feu nouveau. Le feu représente le Christ glorieux. Sa lumière s'est répandue peu à peu dans notre assemblée, symbole de sa vie divine qu'il nous communique et nous donne en partage pour nous éclairer et nous réchauffer.

Notre baptême est l'achèvement du don de la vie. En effet, il est le gage de la vie éternelle. C'est pour cela que nous avons entendu, au début de la liturgie de la Parole, le récit de la création. La résurrection est une re-création. Elle est l'aboutissement de la création. Notre baptême, qui est gage, promesse de notre résurrection, est aussi l'achèvement de la création et du don de la vie que nous avons reçu à notre naissance.

Le baptême nous a libérés du péché. Nous avons entendu le récit de la traversée de la mer Rouge par les fils d'Israël et la destruction de l'armée des Égyptiens. De même que les fils d'Israël ont été libérés cette nuit-là de l'esclavage d'Égypte, de même nous avons été libérés de l'esclavage du péché par l'eau du baptême. Nos péchés ont été ensevelis dans la cuve baptismale comme les chars et les cavaliers de Pharaon.

Certes, nous savons bien qu'il nous faut encore lutter contre le péché. « La concupiscence ou le foyer du péché reste chez les baptisés », comme le confesse le Concile de Trente (5^e session, canon 5). C'est lors de notre résurrection, à l'image de la résurrection du Christ, que nous serons totalement libérés du péché et de la mort.

C'est dire combien notre baptême est une grâce, mais c'est aussi une responsabilité qui nous est confiée. C'est pourquoi nous allons renouveler tout à l'heure les promesses de notre baptême. « Si donc, par le baptême qui nous unit à sa

mort, nous avons été mis au tombeau avec lui, c'est pour que nous menions une vie nouvelle, nous aussi, comme le Christ qui, par la toute-puissance du Père, est ressuscité d'entre les morts », nous a dit saint Paul.

Notre baptême nous a mis en chemin. Il a déposé en nous le germe de la vie divine, et nous sommes appelés à nous laisser entièrement transformer par cette vie divine, qui est celle du Ressuscité. À nous aussi s'adressent les paroles de l'ange aux saintes femmes : « Ne soyez pas effrayées ! Vous cherchez Jésus de Nazareth, le Crucifié ? [...] Il vous précède en Galilée. Là vous le verrez, comme il vous l'a dit ». Jésus nous précède sur le chemin que nous avons à parcourir. Il nous indique la direction, et il nous promet de se montrer à nous au terme du chemin. Accueillons la joie pascale, et laissons la grâce de la célébration de cette nuit agir dans notre cœur. Car, au fond, c'est lui, le Ressuscité, qui renouvelle en nous la promesse qu'il nous a faite au jour de notre baptême.